

La taxe sur l'hôtellerie de luxe à nouveau sur la table

Écrit par merchid.berger@finances.gouv.fr (Merchid BERGER)
Mercredi, 20 Juin 2012 00:00 -

Parmi les solutions préconisées pour le désendettement de l'Etat, Matignon étudierait actuellement la possibilité de réintroduire une taxe sur l'hôtellerie de luxe, abandonnée par le précédent gouvernement en fin d'année dernière. Le Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs (Synhorcat) indique dans un communiqué, mardi 19 juin, être opposé à une telle mesure qui, toujours selon lui, ferait fuir les clients fortunés de ces établissements haut de gamme.

"Ce serait une grave erreur que de taxer ces hôtels, car si nos emplois ne sont pas délocalisables, nos clients le sont !", s'exclame Didier Chenet, président du Synhorcat.

Le gouvernement Fillon avait créé, à la rentrée 2011 pour une application au 1er novembre, une taxe de 2% sur l'hôtellerie de luxe, pour toute nuitée à plus de 200€. Cette mesure devait compenser la perte de recettes de 90 millions d'euros due à l'abandon du relèvement de la TVA sur les parcs à thème.

La mesure a finalement été abandonnée quelques jours plus tard, après l'annonce de la hausse de la TVA de 5,5% à 7% sur certains produits.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La taxe sur l'hôtellerie de luxe à nouveau sur la table](#)